

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE - SESSION 2023 -

AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE

Le centre de gestion du Doubs organise le **jeudi 16 mars 2023** dans l'Aire Urbaine, un examen professionnel d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, session 2023, pour les centres de gestion du Doubs, du Jura, de l'Yonne et du Territoire de Belfort. L'épreuve orale d'admission se déroulera sous réserve de modification, dans une salle de l'Aire urbaine (date inconnue à ce jour). Le détail des épreuves peut être consulté dans le [guide de l'examen](http://www.cdg25.org) professionnel d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe en ligne sur www.cdg25.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION	PERIODES ET MODALITES D'INSCRIPTION
Peuvent bénéficier de l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, après examen professionnel, les adjoints administratifs ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C. Toutefois, en application de l'article 16 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, «Les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel prévu aux articles 39 et 79 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaire relatives à la fonction publique territorial, au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier ». Les candidats doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions	Retrait des dossiers : Préinscription du 25/10/2022 au 30/11/2022 : - sur le site internet du centre de gestion du Doubs www.cdg25.org Dépôt des dossiers : date limite de dépôt : 08/12/2022 - sur l'espace sécurisé du candidat (au format pdf) - ou par voie postale : au centre de gestion du Doubs, 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; cachet de la poste faisant foi - ou sur place pendant les heures d'ouverture de l'établissement au centre de gestion du Doubs, 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX. Les candidats devront déposer leur dossier et les pièces justificatives, via leur espace sécurisé, ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi), ou dépôt sur place au centre de gestion du Doubs, au plus tard le jour de la clôture des inscriptions (08/12/2022) pour être considéré comme inscription.

Tout formulaire d'inscription, adressé au CDG du Doubs, qui ne serait que la photocopie du formulaire d'inscription d'un autre candidat sera considéré comme non conforme et refusé. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées. Tout dépôt de formulaire d'inscription par courrier, même posté dans les délais, sera refusé s'il est insuffisamment affranchi. De même tout incident dans la transmission du formulaire d'inscription, quelle qu'en soit la cause (perte, retard, grève...) engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus d'admission à concourir.